

Démarche	: Déclaration de non-conformité ou invocation d'une exemption aux obligations d'accessibilité numérique
Organisme	: Bureau 6D, DIRECTION GENERALE DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION ET DE LA REPRESSEION DES FRAUDES (DGCCRF)

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

Déclarer une non-conformité d'un bien et ou d'un service aux obligations d'accessibilité aux personnes handicapée.
OU

Invoquer une exemption aux obligations en matière d'accessibilité aux personnes handicapées pour modification significative du produit ou du service ou pour charge disproportionnée.

Identification de l'entreprise

Nom du déclarant

Prénom du déclarant

Adresse électronique

Numéro de téléphone

Département du siège de l'entreprise

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

01 - Ain

02 - Aisne

03 - Allier

Déclaration de non-conformité ou invocation d'une exemption aux obligations d'accessibilité nu

- 05 - Hautes-Alpes
- 06 - Alpes-Maritimes
- 07 - Ardèche
- 08 - Ardennes
- 09 - Ariège
- 10 - Aube
- 11 - Aude
- 12 - Aveyron
- 13 - Bouches-du-Rhône
- 14 - Calvados
- 15 - Cantal
- 16 - Charente
- 17 - Charente-Maritime
- 18 - Cher
- 19 - Corrèze
- 2A - Corse-du-Sud
- 2B - Haute-Corse
- 21 - Côte-d'Or
- 22 - Côtes-d'Armor
- 23 - Creuse
- 24 - Dordogne
- 25 - Doubs
- 26 - Drôme
- 27 - Eure
- 28 - Eure-et-Loir
- 29 - Finistère
- 30 - Gard
- 31 - Haute-Garonne
- 32 - Gers
- 33 - Gironde
- 34 - Hérault
- 35 - Ille-et-Vilaine
- 36 - Indre
-

Déclaration de non-conformité ou invocation d'une exemption aux obligations d'accessibilité nu

- 38 - Isère
- 39 - Jura
- 40 - Landes
- 41 - Loir-et-Cher
- 42 - Loire
- 43 - Haute-Loire
- 44 - Loire-Atlantique
- 45 - Loiret
- 46 - Lot
- 47 - Lot-et-Garonne
- 48 - Lozère
- 49 - Maine-et-Loire
- 50 - Manche
- 51 - Marne
- 52 - Haute-Marne
- 53 - Mayenne
- 54 - Meurthe-et-Moselle
- 55 - Meuse
- 56 - Morbihan
- 57 - Moselle
- 58 - Nièvre
- 59 - Nord
- 60 - Oise
- 61 - Orne
- 62 - Pas-de-Calais
- 63 - Puy-de-Dôme
- 64 - Pyrénées-Atlantiques
- 65 - Hautes-Pyrénées
- 66 - Pyrénées-Orientales
- 67 - Bas-Rhin
- 68 - Haut-Rhin
- 69 - Rhône
- 70 - Haute-Saône
-

Déclaration de non-conformité ou invocation d'une exemption aux obligations d'accessibilité nu

- 72 - Sarthe
- 73 - Savoie
- 74 - Haute-Savoie
- 75 - Paris
- 76 - Seine-Maritime
- 77 - Seine-et-Marne
- 78 - Yvelines
- 79 - Deux-Sèvres
- 80 - Somme
- 81 - Tarn
- 82 - Tarn-et-Garonne
- 83 - Var
- 84 - Vaucluse
- 85 - Vendée
- 86 - Vienne
- 87 - Haute-Vienne
- 88 - Vosges
- 89 - Yonne
- 90 - Territoire de Belfort
- 91 - Essonne
- 92 - Hauts-de-Seine
- 93 - Seine-Saint-Denis
- 94 - Val-de-Marne
- 95 - Val-d'Oise
- 971 - Guadeloupe
- 972 - Martinique
- 973 - Guyane
- 974 - La Réunion
- 975 - Saint Pierre et Miquelon
- 976 - Mayotte
- 99 - Étranger

Statut de l'entreprise

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Fabricant

Déclaration de non-conformité ou invocation d'une exemption aux obligations d'accessibilité

- Importateur
- Distributeur
- Prestataire de services

Votre entreprise emploie-t-elle au moins 10 salariés et réalise-t-elle un chiffre d'affaires annuel ou un bilan supérieur ou égal à 2 millions d'euros?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Vous n'avez pas à justifier la non-conformité ou l'exemption aux obligations d'accessibilité

Choix de la démarche

Motif de la démarche

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Déclaration de non-conformité
- Invocation d'une exemption

Déclaration de non-conformité

Invocation d'une l'exemption

Motif de l'exemption

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Exemption pour modification fondamentale du produit ou du service
- Exemption pour charge disproportionnée

Percevez-vous un financement public ou privé provenant d'autres sources que vos ressources propres dans l'objectif d'améliorer l'accessibilité du produit ou du service ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Vous ne pouvez pas invoquer une exemption à vos obligations d'accessibilité

Les professionnels qui perçoivent un financement public ou privé provenant d'autres sources que leurs ressources propres dans l'objectif d'améliorer l'accessibilité d'un produit ou d'un service ne peuvent pas invoquer une exemption pour une charge disproportionnée

Avez-vous réalisé une évaluation pour justifier l'exemption?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Obligation de justifier l'invocation d'une exemption

Pour pouvoir invoquer une exemption aux obligations d'accessibilité, il est obligatoire de détenir un dossier justification (d'après l'article D.412-60 du code de la consommation)

Déclaration de non-conformité ou invocation d'une exemption aux obligations d'accessibilité

Documentation technique obligatoire

Avant de fournir un service ou de mettre sur le marché un produit concerné par l'obligation d'accessibilité il est obligatoire de disposer d'une documentation technique évaluant leur accessibilité.

Informations sur les produits ou services concernés

votre demande concerne :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Un ou des produits
- Un ou des terminal/aux en libre-service
- Un ou des services

Produit concerné

De quel produit s'agit-il?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Ordinateur
- Smartphone
- Téléphone
- Tablette
- Box internet
- Modem
- Routeur personnel
- Télévision
- Décodeur
- Liseuse numérique

Modèle

Donner la référence du modèle concerné, éventuellement complété des numéros de lots concernés

Description succincte du produit

Date de mise sur le marché

Pays (UE)

Pays où est mis sur le marché ce modèle (dans l'Union Européenne)

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Allemagne
- Autriche

Déclaration de non-conformité ou invocation d'une exemption aux obligations d'accessibilité nu

- Belgique
- Bulgarie
- Chypre
- Croatie
- Danemark
- Espagne
- Estonie
- Finlande
- France
- Grèce
- Hongrie
- Irlande
- Italie
- Lettonie
- Lituanie
- Luxembourg
- Malte
- Norvège
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- République tchèque
- Roumanie
- Slovaquie
- Slovénie
- Suède

Disposez-vous d'une évaluation de l'accessibilité du produit?

Par exemple : un rapport de test ou d'audit accessibilité

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non

Référence de l'évaluation d'accessibilité

Exemple référence du rapport de test ou d'audit

Déclaration de non-conformité ou invocation d'une exemption aux obligations d'accessibilité

Référence du rapport justificatif de l'exemption

Donner la référence du document justifiant la motivation de l'exemption

Date du rapport d'évaluation

Etes-vous passé par un prestataire extérieur?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Nom de prestataire

Donner le nom de l'entreprise qui a réalisé l'évaluation de conformité du produit

Précisez la nature de la non-conformité constatée

Avez-vous inscrit ce produit dans le registre des produits non conformes prévus aux articles D.412-51 et D.412-53 du code de la consommation?

Les articles D.412-51 et D.412-53 du code de la consommation prévoient que les fabricants et les importateurs doivent inscrire dans un registre les produits non conformes aux exigences applicables en matière d'accessibilité et des plaintes qui y sont afférentes

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Quelles mesure(s) avez-vous déjà prises pour remédier à la non-conformité

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Retrait du produit du marché

Adaptation ou modification du produit

Aucune

Date prévue pour la mise en conformité du produit

De quel produit s'agit-il?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Ordinateur

Smartphone

Téléphone

Tablette

Box internet

Déclaration de non-conformité ou invocation d'une exemption aux obligations d'accessibilité nu

- Modem
- Routeur personnel
- Télévision
- Décodeur
- Liseuse numérique

Modèle

Donner la référence du modèle concerné, éventuellement complété des numéros de lots concernés

Description succincte du produit

Date de mise sur le marché

Pays (UE)

Pays où est mis sur le marché ce modèle (dans l'Union Européenne)

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Allemagne
- Autriche
- Belgique
- Bulgarie
- Chypre
- Croatie
- Danemark
- Espagne
- Estonie
- Finlande
- France
- Grèce
- Hongrie
- Irlande
- Italie
- Lettonie
- Lituanie
-

Déclaration de non-conformité ou invocation d'une exemption aux obligations d'accessibilité nu

- Malte
- Norvège
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- République tchèque
- Roumanie
- Slovaquie
- Slovénie
- Suède

Disposez-vous d'une évaluation de l'accessibilité du produit?

Par exemple : un rapport de test ou d'audit accessibilité

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Référence de l'évaluation d'accessibilité

Exemple référence du rapport de test ou d'audit

Référence du rapport justificatif de l'exemption

Donner la référence du document justifiant la motivation de l'exemption

Date du rapport d'évaluation

Etes-vous passé par un prestataire extérieur?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Nom de prestataire

Donner le nom de l'entreprise qui a réalisé l'évaluation de conformité du produit

Précisez la nature de la non-conformité constatée

**Déclaration de non-conformité ou invocation d'une exemption aux obligations d'accessibilité nu
Avez-vous inscrit ce produit dans le registre des produits non conformes prévus aux articles D.412-51 et D.412-53 du
code de la consommation?**

Les articles D.412-51 et D.412-53 du code de la consommation prévoient que les fabricants et les importateurs doivent inscrire dans un registre les produits non conformes aux exigences applicables en matière d'accessibilité et des plaintes qui y sont afférentes

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Quelles mesure(s) avez-vous déjà prises pour remédier à la non-conformité

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Retrait du produit du marché
- Adaptation ou modification du produit
- Aucune

Date prévue pour la mise en conformité du produit

De quel produit s'agit-il?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Ordinateur
- Smartphone
- Téléphone
- Tablette
- Box internet
- Modem
- Routeur personnel
- Télévision
- Décodeur
- Liseuse numérique

Modèle

Donner la référence du modèle concerné, éventuellement complété des numéros de lots concernés

Description succincte du produit

Date de mise sur le marché

Pays (UE)

Pays où est mis sur le marché ce modèle (dans l'Union Européenne)

Déclaration de non-conformité ou invocation d'une exemption aux obligations d'accessibilité

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Allemagne

Autriche

Belgique

Bulgarie

Chypre

Croatie

Danemark

Espagne

Estonie

Finlande

France

Grèce

Hongrie

Irlande

Italie

Lettonie

Lituanie

Luxembourg

Malte

Norvège

Pays-Bas

Pologne

Portugal

République tchèque

Roumanie

Slovaquie

Slovénie

Suède

Disposez-vous d'une évaluation de l'accessibilité du produit?

Par exemple : un rapport de test ou d'audit accessibilité

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Déclaration de non-conformité ou invocation d'une exemption aux obligations d'accessibilité

Référence de l'évaluation d'accessibilité

Exemple référence du rapport de test ou d'audit

Référence du rapport justificatif de l'exemption

Donner la référence du document justifiant la motivation de l'exemption

Date du rapport d'évaluation

Etes-vous passé par un prestataire extérieur?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Nom de prestataire

Donner le nom de l'entreprise qui a réalisé l'évaluation de conformité du produit

Précisez la nature de la non-conformité constatée

Avez-vous inscrit ce produit dans le registre des produits non conformes prévus aux articles D.412-51 et D.412-53 du code de la consommation?

Les articles D.412-51 et D.412-53 du code de la consommation prévoient que les fabricants et les importateurs doivent inscrire dans un registre les produits non conformes aux exigences applicables en matière d'accessibilité et des plaintes qui y sont afférentes

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Quelles mesure(s) avez-vous déjà prises pour remédier à la non-conformité

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Retrait du produit du marché
- Adaptation ou modification du produit
- Aucune

Date prévue pour la mise en conformité du produit

Terminal en libre service

De quel type de terminal s'agit-il?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Terminal de paiement
-

Déclaration de non-conformité ou invocation d'une exemption aux obligations d'accessibilité nu

- Distributeurs automatiques de titres de transports
- Bornes d'enregistrement automatiques
- Terminaux en libre-service interactifs fournissant des informations

Modèle

Donner la référence du modèle concerné, éventuellement complétés des numéros de lots concernés

Description succincte du terminal

Date de mise sur le marché

Pays (UE) où est mis sur le marché ce modèle

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Allemagne
- Autriche
- Belgique
- Bulgarie
- Chypre
- Croatie
- Danemark
- Espagne
- Estonie
- Finlande
- France
- Grèce
- Hongrie
- Irlande
- Italie
- Lettonie
- Lituanie
- Luxembourg
- Malte
- Norvège
-

Déclaration de non-conformité ou invocation d'une exemption aux obligations d'accessibilité

- Pologne
- Portugal
- République tchèque
- Roumanie
- Slovaquie
- Slovénie
- Suède

Référence du rapport justificatif de l'exemption

Donner la référence du document justifiant la motivation de l'exemption

Disposez-vous d'une évaluation de l'accessibilité du terminal en libre-service?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Référence de l'évaluation d'accessibilité

Exemple: référence du rapport de test ou d'audit

Date du rapport de l'évaluation

Etes-vous passé par un prestataire extérieur?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Nom du prestataire

Donner le nom de l'entreprise qui a réalisé l'évaluation de la conformité du terminal en libre-service

Préciser la nature de la non-conformité constatée

Avez-vous inscrit ce produit dans le registre des produits non conformes prévus aux articles D.412-51 et D.412-53 du code de la consommation?

Les articles D.412-51 et D.412-53 du code de la consommation prévoient que les fabricants et les importateurs doivent inscrire dans un registre les produits non conformes aux exigences applicables en matière d'accessibilité et des plaintes qui y sont afférentes

Cochez la mention applicable

- Oui

Déclaration de non-conformité ou invocation d'une exemption aux obligations d'accessibilité nu

Non

Quelle(s) mesure(s) avez-vous déjà prises pour remédier à la non-conformité

Vous pouvez sélectionner un ou plusieurs choix

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Retrait du produit du marché
- Adaptation ou modification du produit
- Aucune

Date prévue pour la mise en conformité du terminal

De quel type de terminal s'agit-il?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Terminal de paiement
- Guichets de banque automatiques
- Distributeurs automatiques de titres de transports
- Bornes d'enregistrement automatiques
- Terminaux en libre-service interactifs fournissant des informations

Modèle

Donner la référence du modèle concerné, éventuellement complétés des numéros de lots concernés

Description succincte du terminal

Date de mise sur le marché

Pays (UE) où est mis sur le marché ce modèle

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Allemagne
- Autriche
- Belgique
- Bulgarie
- Chypre
- Croatie
- Danemark
- Espagne
-

Déclaration de non-conformité ou invocation d'une exemption aux obligations d'accessibilité nu

- Finlande
- France
- Grèce
- Hongrie
- Irlande
- Italie
- Lettonie
- Lituanie
- Luxembourg
- Malte
- Norvège
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- République tchèque
- Roumanie
- Slovaquie
- Slovénie
- Suède

Référence du rapport justificatif de l'exemption

Donner la référence du document justifiant la motivation de l'exemption

Disposez-vous d'une évaluation de l'accessibilité du terminal en libre-service?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Référence de l'évaluation d'accessibilité

Exemple: référence du rapport de test ou d'audit

Date du rapport de l'évaluation

Etes-vous passé par un prestataire extérieur?

Cochez la mention applicable

- Oui
-

Déclaration de non-conformité ou invocation d'une exemption aux obligations d'accessibilité

Nom du prestataire

Donner le nom de l'entreprise qui a réalisé l'évaluation de la conformité du terminal en libre-service

Préciser la nature de la non-conformité constatée

Avez-vous inscrit ce produit dans le registre des produits non conformes prévus aux articles D.412-51 et D.412-53 du code de la consommation?

Les articles D.412-51 et D.412-53 du code de la consommation prévoient que les fabricants et les importateurs doivent inscrire dans un registre les produits non conformes aux exigences applicables en matière d'accessibilité et des plaintes qui y sont afférentes

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Quelle(s) mesure(s) avez-vous déjà prises pour remédier à la non-conformité

Vous pouvez sélectionner un ou plusieurs choix

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Retrait du produit du marché

Adaptation ou modification du produit

Aucune

Date prévue pour la mise en conformité du terminal

De quel type de terminal s'agit-il?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Terminal de paiement

Guichets de banque automatiques

Distributeurs automatiques de titres de transports

Bornes d'enregistrement automatiques

Terminaux en libre-service interactifs fournissant des informations

Modèle

Donner la référence du modèle concerné, éventuellement complétés des numéros de lots concernés

Description succincte du terminal

Déclaration de non-conformité ou invocation d'une exemption aux obligations d'accessibilité nu

Date de mise sur le marché

Pays (UE) où est mis sur le marché ce modèle

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Allemagne

Autriche

Belgique

Bulgarie

Chypre

Croatie

Danemark

Espagne

Estonie

Finlande

France

Grèce

Hongrie

Irlande

Italie

Lettonie

Lituanie

Luxembourg

Malte

Norvège

Pays-Bas

Pologne

Portugal

République tchèque

Roumanie

Slovaquie

Slovénie

Suède

Référence du rapport justificatif de l'exemption

Donner la référence du document justifiant la motivation de l'exemption

Déclaration de non-conformité ou invocation d'une exemption aux obligations d'accessibilité

Disposez-vous d'une évaluation de l'accessibilité du terminal en libre-service?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Référence de l'évaluation d'accessibilité

Exemple: référence du rapport de test ou d'audit

Date du rapport de l'évaluation

Etes-vous passé par un prestataire extérieur?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Nom du prestataire

Donner le nom de l'entreprise qui a réalisé l'évaluation de la conformité du terminal en libre-service

Préciser la nature de la non-conformité constatée

Avez-vous inscrit ce produit dans le registre des produits non conformes prévus aux articles D.412-51 et D.412-53 du code de la consommation?

Les articles D.412-51 et D.412-53 du code de la consommation prévoient que les fabricants et les importateurs doivent inscrire dans un registre les produits non conformes aux exigences applicables en matière d'accessibilité et des plaintes qui y sont afférentes

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Quelle(s) mesure(s) avez-vous déjà prises pour remédier à la non-conformité

Vous pouvez sélectionner un ou plusieurs choix

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Retrait du produit du marché

Adaptation ou modification du produit

Aucune

Date prévue pour la mise en conformité du terminal

Services

Type de service

Déclaration de non-conformité ou invocation d'une exemption aux obligations d'accessibilité

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Fourniture du texte en temps réel des services de téléphonie fixe ou mobile
- Fourniture du texte en temps réel des services de messagerie instantanée
- Services fournissant un accès à des services de médias audiovisuels
- Transport de voyageurs (aérien, ferroviaire, autobus, métro, tramway, trolleybus, navigation intérieure)
- Contrats et services bancaires aux consommateurs : Niveau de complexité des informations (contrats de crédit, convention de compte)
- Contrats et services de produits financiers aux consommateurs : Niveau de complexité des informations
- Contrats et services bancaires et financiers aux consommateurs : Accessibilité des documents contractuels et pré-contractuels (contrats de crédit, convention de compte)
- Services de paiement et gestion de comptes de paiement
- Opérations liées à la monnaie électronique
- Commerce électronique

pour cette démarche, adressez-vous à l'ARCEP

Adressez vous à accessibilite@arcep.fr pour saisir de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (ARCEP), autorité compétente pour ce type de demande

pour cette démarche, adressez-vous à l'AMF

Les professionnels agréés par l'AMF sont invités à se rapprocher de leur contact habituel au sein de l'AMF.

pour cette démarche adressez-vous à l'ARCOM

RDV sur le site l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom) , autorité compétente pour ce type de demande via son formulaire de contact : <https://www.arcom.fr/contact>

Pour cette démarche adressez-vous à l'ACPR

Pour toute déclaration d'une exemption et/ou d'une non-conformité aux obligations d'accessibilité, nous vous invitons à utiliser le Portail ACPR (Portail ACPR | Autorité de contrôle prudentiel et de résolution)

Référence du service fourni

exemple: la version de l'application mobile, l'adresse du site internet, la version du document contractuel

Description succincte du service

Date de fourniture du service

Date de démarrage de la fourniture du service (s'il s'agit d'un site internet ou d'une application pré existant à l'entrée en vigueur des obligations d'accessibilité, merci de mentionner la date du 28 juin 2025).

Déclaration de non-conformité ou invocation d'une exemption aux obligations d'accessibilité

Pays (UE) où est fourni ce service

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Allemagne

Autriche

Belgique

Bulgarie

Chypre

Croatie

Danemark

Espagne

Estonie

Finlande

France

Grèce

Hongrie

Irlande

Italie

Lettonie

Lituanie

Luxembourg

Malte

Norvège

Pays-Bas

Pologne

Portugal

République tchèque

Roumanie

Slovaquie

Slovénie

Suède

Disposez-vous d'une évaluation de l'accessibilité du service?

Exemple: Rapport d'audit d'accessibilité

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Déclaration de non-conformité ou invocation d'une exemption aux obligations d'accessibilité

Référence de l'évaluation

Référence du document justifiant l'évaluation de l'accessibilité

Référence du document justificatif de l'exemption

Référence du rapport d'audit ou d'évaluation concluant à l'invocation de l'exemption

Date du rapport d'évaluation

Etes-vous passé par un prestataire extérieur?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Nom du prestataire

Précisez la nature de la non-conformité constatée

Quelle(s) mesure(s) avez-vous déjà prises pour remédier à la non-conformité ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Adaptation du service

Arrêt de la fourniture du service

Aucune

Date prévue pour la mise en conformité du service

Type de service

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Fourniture du texte en temps réel des services de téléphonie fixe ou mobile

Fourniture du texte en temps réel des services de messagerie instantanée

Services fournissant un accès à des services de médias audiovisuels

Transport de voyageurs (aérien, ferroviaire, autobus, métro, tramway, trolleybus, navigation intérieure)

Contrats et services bancaires aux consommateurs : Niveau de complexité des informations (contrats de crédit, convention de compte)

Contrats et services de produits financiers aux consommateurs : Niveau de complexité des informations

Contrats et services bancaires et financiers aux consommateurs : Accessibilité des documents contractuels et pré-contractuels (contrats de crédit, convention de compte)

Déclaration de non-conformité ou invocation d'une exemption aux obligations d'accessibilité

Opérations liées à la monnaie électronique

Commerce électronique

pour cette démarche, adressez-vous à l'ARCEP

Adressez vous à accessibilite@arcep.fr pour saisir de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (ARCEP), autorité compétente pour ce type de demande

pour cette démarche, adressez-vous à l'AMF

Les professionnels agréés par l'AMF sont invités à se rapprocher de leur contact habituel au sein de l'AMF.

pour cette démarche adressez-vous à l'ARCOM

RDV sur le site l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom) , autorité compétente pour ce type de demande via son formulaire de contact : <https://www.arcom.fr/contact>

Pour cette démarche adressez-vous à l'ACPR

Pour toute déclaration d'une exemption et/ou d'une non-conformité aux obligations d'accessibilité, nous vous invitons à utiliser le Portail ACPR (Portail ACPR | Autorité de contrôle prudentiel et de résolution)

Référence du service fourni

exemple: la version de l'application mobile, l'adresse du site internet, la version du document contractuel

Description succincte du service

Date de fourniture du service

Date de démarrage de la fourniture du service (s'il s'agit d'un site internet ou d'une application pré existant à l'entrée en vigueur des obligations d'accessibilité, merci de mentionner la date du 28 juin 2025).

Pays (UE) où est fourni ce service

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Allemagne

Autriche

Belgique

Bulgarie

Chypre

Croatie

Danemark

Déclaration de non-conformité ou invocation d'une exemption aux obligations d'accessibilité

- Estonie
- Finlande
- France
- Grèce
- Hongrie
- Irlande
- Italie
- Lettonie
- Lituanie
- Luxembourg
- Malte
- Norvège
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- République tchèque
- Roumanie
- Slovaquie
- Slovénie
- Suède

Disposez-vous d'une évaluation de l'accessibilité du service?

Exemple: Rapport d'audit d'accessibilité

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Référence de l'évaluation

Référence du document justifiant l'évaluation de l'accessibilité

Référence du document justificatif de l'exemption

Référence du rapport d'audit ou d'évaluation concluant à l'invocation de l'exemption

Date du rapport d'évaluation

Déclaration de non-conformité ou invocation d'une exemption aux obligations d'accessibilité

Etes-vous passé par un prestataire extérieur?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Nom du prestataire

Précisez la nature de la non-conformité constatée

Quelle(s) mesure(s) avez-vous déjà prises pour remédier à la non-conformité ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Adaptation du service

Arrêt de la fourniture du service

Aucune

Date prévue pour la mise en conformité du service

Type de service

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Fourniture du texte en temps réel des services de téléphonie fixe ou mobile

Fourniture du texte en temps réel des services de messagerie instantanée

Services fournissant un accès à des services de médias audiovisuels

Transport de voyageurs (aérien, ferroviaire, autobus, métro, tramway, trolleybus, navigation intérieure)

Contrats et services bancaires aux consommateurs : Niveau de complexité des informations (contrats de crédit, convention de compte)

Contrats et services de produits financiers aux consommateurs : Niveau de complexité des informations

Contrats et services bancaires et financiers aux consommateurs : Accessibilité des documents contractuels et pré-contractuels (contrats de crédit, convention de compte)

Services de paiement et gestion de comptes de paiement

Opérations liées à la monnaie électronique

Commerce électronique

pour cette démarche, adressez-vous à l'ARCEP

Adressez vous à accessibilite@arcep.fr pour saisir de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (ARCEP), autorité compétente pour ce type de demande

pour cette démarche, adressez-vous à l'AMF

Les professionnels agréés par l'AMF sont invités à se rapprocher de leur contact habituel au sein de l'AMF.

Déclaration de non-conformité ou invocation d'une exemption aux obligations d'accessibilité nu

pour cette démarche adressez-vous à l'ARCOM

RDV sur le site l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom) , autorité compétente pour ce type de demande via son formulaire de contact : <https://www.arcom.fr/contact>

Pour cette démarche adressez-vous à l'ACPR

Pour toute déclaration d'une exemption et/ou d'une non-conformité aux obligations d'accessibilité, nous vous invitons à utiliser le Portail ACPR (Portail ACPR | Autorité de contrôle prudentiel et de résolution)

Référence du service fourni

exemple: la version de l'application mobile, l'adresse du site internet, la version du document contractuel

Description succincte du service

Date de fourniture du service

Date de démarrage de la fourniture du service (s'il s'agit d'un site internet ou d'une application pré existant à l'entrée en vigueur des obligations d'accessibilité, merci de mentionner la date du 28 juin 2025).

Pays (UE) où est fourni ce service

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Allemagne

Autriche

Belgique

Bulgarie

Chypre

Croatie

Danemark

Espagne

Estonie

Finlande

France

Grèce

Hongrie

Irlande

Italie

Lettonie

Déclaration de non-conformité ou invocation d'une exemption aux obligations d'accessibilité nu

- Lituanie
- Luxembourg
- Malte
- Norvège
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- République tchèque
- Roumanie
- Slovaquie
- Slovénie
- Suède

Disposez-vous d'une évaluation de l'accessibilité du service?

Exemple: Rapport d'audit d'accessibilité

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Référence de l'évaluation

Référence du document justifiant l'évaluation de l'accessibilité

Référence du document justificatif de l'exemption

Référence du rapport d'audit ou d'évaluation concluant à l'invocation de l'exemption

Date du rapport d'évaluation

Etes-vous passé par un prestataire extérieur?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Nom du prestataire

Précisez la nature de la non-conformité constatée

Déclaration de non-conformité ou invocation d'une exemption aux obligations d'accessibilité nu

Quelle(s) mesure(s) avez-vous déjà prises pour remédier à la non-conformité ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Adaptation du service
- Arrêt de la fourniture du service
- Aucune

Date prévue pour la mise en conformité du service

Pièces jointes (facultatif)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièces jointes

Déposer votre dossier avec les éléments justificatifs de votre démarche (rapports d'audit, rapports d'essais, photographie de l'étiquetage etc)